

Albi

SOS Bruit Albi souhaite un environnement sonore sain

ASSOCIATION Nouvelle association créée en septembre, SOS Bruit Albi a pour objectif la sensibilisation de tous face aux sons amplifiés des établissements de nuit.

« On ne veut pas une ville morte mais le respect de ceux qui vivent là... Il est difficile d'imaginer ce que l'on endure quand on ne connaît pas ces nuisances. Chez moi, les murs tremblent quand la musique commence, même avec le double vitrage, le bruit est infernal... A 2h du matin, on a relevé 60 décibels juste devant chez moi. Avec 25 concerts entre janvier et juin... »

Hélène vit à proximité d'un bar de nuit du centre-ville. Comme elle, une vingtaine d'Albigeois ont décidé de se regrouper en association afin que « les habitants d'Albi puissent vivre dans un environnement sonore sain ». « Quand le bruit est amplifié, on ne dort pas et on se sent fautif et victime à la fois. Quand on téléphone à la police ou à la mairie, on nous répond êtes-vous une association ? »

Christian Albouy, président de l'association, à force de rencontrer et dialoguer avec des Albigeois victimes du bruit, a décidé avec eux de créer SOS Bruit Albi. Pas pour faire d'Albi « une ville-musée » mais « pour le respect de la réglementation, pour la mise en conformité des établissements de nuit qui ne respectent pas la loi, pour un état des lieux et une communication des Études d'Impact des Nuisances Sonores (EINS), pour les établissements qui nous sont signalés par les adhérents de l'association. Nous demandons que la municipalité applique la loi et demande la réalisation d'EINS avant d'octroyer les autorisations d'ouverture aux établissements qui diffuseront du son amplifié de façon récurrente.



Le président de SOS Bruit Albi, Christian Albouy, le docteur Etienne Moulin et l'avocat Maître Antonin Hudrisier. [François Astorg/Le Tarn libre]

Nous demandons la mise aux normes et l'isolation phonique des établissements en activité à Albi qui ne respectent pas la loi... Les EINS détaillent les travaux d'isolation à effectuer pour chaque établissement. Nous souhaitons être associés aux décisions du Comité de Vie Nocturne, mis en place par la municipalité ». SOS Bruit Albi n'a, en revanche, pas vocation à intervenir dans les conflits entre particuliers...

Hypertension et infarctus du myocarde

Côté santé, Etienne Moulin, président du Conseil de l'ordre des médecins, a présenté l'impact du bruit sur la santé. « Le bruit est un polluant monstrueux.

On connaît les liens entre le bruit et l'altération de la santé surtout depuis les années 2000. Après la pollution, le deuxième risque le plus important d'après l'OMS est le bruit. En Ile de France, on perd 13 mois de vie en bonne santé à cause du bruit. Perturbateur endocrinien, le bruit entraîne fatigue, troubles dépressifs, de l'humeur... C'est le bruit diurne qui provoque les troubles du sommeil. Notre organisme secrète du cortisol qui entraîne de l'hypertension et des infarctus du myocarde ». Etienne Moulin énumère ensuite les effets cognitifs du bruit : baisse des performances, baisse de la mémorisation et retard de l'apprentissage chez les enfants... L'Ademe a réalisé des études et estime que la su-

reposition au bruit a un coût de 147 milliards d'euros par an en France (coûts sanitaires directs)... « Les problèmes apparaissent dès 40 décibels la nuit et 50 le jour... Le bruit est un risque de mortalité » souligne le conseiller départemental délégué à la santé... Côté juridique, Maître Antonin Hudrisier, avocat au barreau d'Albi, spécialiste en droit public et en droit de la responsabilité administrative, a évoqué l'état du droit en matière de diffusion de sons amplifiés. A partir d'un niveau sonore moyen de 80 décibels sur huit heures, le Code de santé publique considère le niveau d'exposition comme étant préoccupant. Le Code de l'environnement précise que le

*
13

Le nombre de mois de vie en bonne santé perdus par un Francilien à cause du bruit.

bruit par la durée, l'intensité et sa longueur « ne doit pas apporter de nuisances au voisinage »... « Le maire a le pouvoir de faire respecter ce code ». Une procédure peut ensuite être engagée contre la mairie ou contre l'Etat dans le cas où le Code de l'environnement n'est pas respecté. Dernier rempart, « l'étude d'impact » qui peut, par exemple, prévoir des travaux d'isolation à effectuer par l'établissement de nuit... Pour Christian Albouy, « l'association est d'abord là pour faire un travail constructif, dans le dialogue. Nous serons à l'écoute des gérants d'établissements... »

François Astorg

Contact : sosbruitalbi@gmail.com

BRÈVES

Marché de Noël à Amboise

Pour la deuxième édition, le marché de Noël de l'APEL Sainte Marie Amboise se tiendra le 9 décembre de 10h à 18h au sein de l'établissement au 13 boulevard Carnot. Cet événement festif incontournable attendu de tous, est l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse afin de réunir des fonds afin d'apporter une participation aux différents projets (voyages scolaires, achat de matériel...) pour les enfants. De 10h à 18h, les visiteurs découvriront les stands d'une trentaine d'exposants proposant des produits artisanaux, locaux et souvent gourmands (bijoux, art, carterie illustration, livres, animation maquillage, décorations, vêtements, accessoires, jeux, thé, tisanes, confitures...). Buvette et restauration sur place... Envie de commencer vos cadeaux de Noël ? Alors n'hésitez plus, venez découvrir tous nos produits pour trouver le petit cadeau original que vous cherchiez ! Tous les ingrédients sont réunis pour gâter adultes, enfants et petits-enfants ! Entrée gratuite.

Concert

La Sportelle, un ensemble vocal de musique sacrée, basé à Rocamadour, propose un superbe concert de Noël intitulé « Noël par 4 chemins » le 21 décembre à 20h à la collégiale Saint-Salvi. Au programme : musiques sacrées et chants traditionnels revisités. Prix d'entrée : 20 € (gratuité pour les enfants de moins de 11 ans). Contact : 06 40 49 21 43.

Réservation : www.billetweb.fr/noel-par-4-chemins-albi.

Théâtre et concert

L'association de quartier La Mouline-Le gô organise deux événements de fin de semaine au domaine de la Mouline. Du théâtre vendredi 8 décembre à 21h avec « Burlingue » comédie présentée par « En compagnie des filles », et concert samedi 9 décembre à 21h avec « chansons françaises » et son duo de guitares. Entrée : 8 €.

Contact : aqlamoulinego@gmail.com ou 07 88 02 34 66.

Expo à Rochedu

Du 15 au 31 décembre (fermé le 25 décembre), l'Hôtel Rochedu accueille l'exposition « Partage » avec Martine Malacarne et Pierre Pavloff. Vernissage le 14 décembre à 18h30. Ouvert tous les jours

Grain de Sel : un restaurant extraordinaire



Trois temps forts ont marqué le mois de novembre au restaurant le Grain de Sel. Tout d'abord, le partenaire VYV3 Terres d'Oc est venu au restaurant le 17 novembre remettre des polos floqués de deux logos, destinés aux équipiers et aux bénévoles, geste généreux qui concrétise un partenariat pérenne.

Le 24 novembre, le restaurant a organisé une soirée Gailac Primeur, durant laquelle le

festif la dégustation de ses vins. La soirée s'est prolongée à l'intérieur du restaurant, qui a fait salle comble pour l'occasion, avec un menu spécial concocté par le Chef Johan (huitres, burger à la poitrine de porc, cantal et sauce béarnaise, et poires pochées au vin chaud). Enfin, le collectif les Brigades Extraordinaires (collectif regroupant les restaurants employant des personnes en situation de handicap), a présenté le 21 no-

étude d'impact social des restos inclusifs (une grande première en France). Pour rappel, l'étude a été menée pendant un an, avec le cabinet Ellyx, avec et pour les restaurants du collectif Les Brigades Extraordinaires. L'étude cible le modèle de restaurant inclusif du collectif des Brigades Extraordinaires et constate des effets incontestablement positifs pour les personnes en situation de handicap et leur famille, pour la profession de la restaura-